



Trait d'union



Bulletin d'informations municipales de Saint-Antoine-de-Tilly

Volume 11, numéro 4

18 mai 2007



Festival

des écrits de l'ombre

19 et 20 mai 2007



Dates à retenir :

21 mai

Fête des Patriotes

22 mai

Cueillette des déchets volumineux
Inscriptions au terrain de jeu

26 mai

Corvée au parc des Fonds

4 juin

Assemblée du conseil municipal

9 juin

Nettoyage des berges



SOMMAIRE

<i>Dates à retenir</i>	<i>page 1</i>
<i>Avis public : consultation publique</i>	<i>page 2</i>
<i>Avis public : dérogations mineures</i>	<i>page 2</i>
<i>Permis de construction</i>	<i>page 3</i>
<i>Permis de brûlage</i>	<i>page 3</i>
<i>Numéro de porte</i>	<i>page 3</i>
<i>Info-loisirs</i>	<i>page 4</i>
<i>Entretien du parc dans les Fonds</i>	<i>page 5</i>
<i>Nettoyage des berges à Saint-Antoine</i>	<i>page 5</i>
<i>Programmation du Festival des écrits de l'ombre</i>	<i>page 6</i>
<i>Résidence des aînés</i>	<i>page 8</i>
<i>Fondation Mira : récupération de cartouches</i>	<i>page 8</i>
<i>Maison de la famille</i>	<i>page 9</i>
<i>Éco-voiturage Lotbinière</i>	<i>page 9</i>
<i>Maison Annick</i>	<i>page 9</i>
<i>Tel-Écoute du Littoral</i>	<i>page 9</i>
<i>Prévention du suicide</i>	<i>page 10</i>
<i>Message de l'équipe pastorale</i>	<i>page 10</i>
<i>Activités plein air dans Lotbinière</i>	<i>page 11</i>
<i>Coopérative de solidarité de services à domicile de Lotbinière</i>	<i>page 12</i>

AVIS PUBLICS MUNICIPAUX

PROVINCE DE QUÉBEC MUNICIPALITÉ DE SAINT-ANTOINE-DE-TILLY

ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION

Aux personnes intéressées par le projet de règlement visant à modifier l'article 12 du Règlement 98-383-1 de la Municipalité, sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale (P.I.I.A.) afin de permettre le remplacement d'une fenêtre traditionnelle par une porte sur un bâtiment d'intérêt patrimonial, et ce, sous certaines conditions.

Lors de la séance régulière tenue le 7 mai 2007, le conseil municipal a adopté un projet de règlement (résolution 2007-78) visant à modifier l'article 12 du Règlement 98-383-1 de la Municipalité, sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale (P.I.I.A.)

Ce projet de règlement a pour objets :

- de modifier l'article 12 du Règlement 98-383-1 de la Municipalité, sur les P.I.I.A.;
- de permettre le remplacement d'une fenêtre par une porte sur un bâtiment d'intérêt patrimonial aux conditions suivantes :
 - la nouvelle porte devra être similaire à une porte d'origine ou ancienne déjà existante sur le bâtiment d'intérêt patrimonial. Les caractéristiques architecturales devront être reproduites sur la nouvelle porte (modèle, style, matériaux, moulures, chambranles, meneaux, imposte, etc.);
 - le remplacement d'une fenêtre par une porte ne pourra se faire qu'à un niveau d'occupation où il n'y a pas de porte.

Ce projet de règlement concerne l'ensemble du territoire de la Municipalité de Saint-Antoine-de-Tilly.

Ce projet de règlement ne contient pas de dispositions propres à un règlement susceptible d'approbation référendaire par les personnes habiles à voter.

Une assemblée publique de consultation sur ce projet de règlement aura lieu le lundi 4 juin 2007, à 20 h, à la salle du conseil municipal située au centre communautaire de Saint-Antoine-de-Tilly, 945, rue de l'Église, Saint-Antoine-de-Tilly (Québec).

Lors de cette assemblée publique de consultation, le maire, ou un membre du conseil municipal désigné par le maire, expliquera le contenu de ce projet de règlement ainsi que les conséquences de son adoption. Le conseil municipal entendra les personnes et organismes qui désirent s'exprimer sur ce projet de règlement.

Ce projet de règlement, le Plan de zonage de la Municipalité ainsi que l'Inventaire des bâtiments d'intérêts patrimoniaux de la Municipalité peuvent être consultés au bureau de la Mairie, 3870, chemin de Tilly, Saint-Antoine-de-Tilly (Québec), du lundi au vendredi, de 8 h 45 à 11 h 45 et de 13 h à 16 h.

Avis public donné à Saint-Antoine-de-Tilly, ce 18 mai 2007.

Diane Laroche
Directrice générale

* * * * *

PROVINCE DE QUÉBEC MUNICIPALITÉ DE SAINT-ANTOINE-DE-TILLY

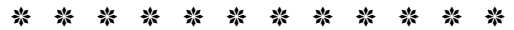
AVIS PUBLIC est donné comme suit :

Aux personnes intéressées par les dérogations mineures touchant la propriété sise au 5026, route Marie-Victorin, Saint-Antoine-de-Tilly, et portant le numéro de lot 3 388 224 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Lotbinière. Propriété de M. Jean Lortie.

Lors de la séance régulière du conseil municipal qui se tiendra le lundi 4 juin 2007, à 20 h, à la salle du conseil municipal située au centre communautaire de Saint-Antoine-de-Tilly, le conseil municipal statuera sur ces demandes de dérogations mineures.

La nature et les effets des dérogations mineures visent à permettre l'agrandissement d'un garage isolé existant dans une cour avant principale avec une superficie de construction au sol de 92,53 mètres carrés alors que les articles 79 et 74 respectivement interdisent l'érection d'un bâtiment complémentaire dans la cour avant principale et limitent la superficie de construction au sol à 75 mètres carrés dans la zone visée (AAb 25).

(suite à la page 3)



PERMIS DE BRÛLAGE

En vertu du Règlement 99-400 de la Municipalité de Saint-Antoine-de-Tilly, il est défendu d'allumer tout genre de feu dans tout bâtiment ou en plein air sur l'ensemble du territoire de la Municipalité, à l'exception des cas suivants :

- feux dans des appareils de cuisson en plein air, tels que foyer et barbecue;
- feux en plein air dans des contenants de métal **avec couvercles pare-étincelles**;
- feux de grève, lorsque ceinturés de pierres.

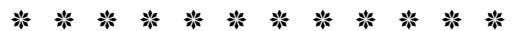
Pour tout autre type de feu, vous devez faire une demande de permis auprès du directeur du Service de sécurité incendie, **au 886-2441, poste 104.**

Il est à noter qu'un permis ne sera émis que si la requête est conforme à la réglementation en vigueur.

Les demandes seront traitées du lundi au jeudi inclusivement.



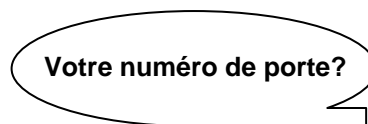
Diane Laroche
Directrice générale



NUMÉRO DE PORTE

Nous tenons à vous rappeler qu'il est indispensable pour chaque propriétaire d'afficher adéquatement le numéro de porte de sa propriété, de façon à bien diriger le Service des incendies et de premier répondant de la Municipalité.

Ce numéro doit être installé à un endroit parfaitement visible de la voie publique. Ceci est une question de sécurité pour chaque citoyen et citoyenne.



Localisation de la propriété visée par les dérogations mineures :

Croquis

Une assemblée publique de consultation aura lieu le lundi 4 juin 2007, à 20 h, à la salle du conseil municipal située au communautaire de Saint-Antoine-de-Tilly, 945, rue de l'Église, Saint-Antoine-de-Tilly (Québec).

Au cours de cette assemblée, la nature des dérogations et les conséquences de leur adoption vous seront expliquées. Le conseil municipal entendra toute personne qui désire émettre des commentaires à ce sujet.

Donné à Saint-Antoine-de-Tilly, ce 18 mai 2007.

Diane Laroche
Directrice générale



PERMIS DE CONSTRUCTION

Comme vous le savez, **pour toute rénovation, construction, installation d'une clôture ou d'une piscine, ou installation septique**, vous devez faire une demande de permis auprès de la Municipalité et prévoir des délais pour l'obtention du permis ou du certificat.

Informez-vous auprès de la Municipalité. Pour toute question concernant les permis, l'urbanisme ou le zonage, joignez M. Stéphane Constantin à la Mairie, au 886-2441, poste 105.

INFO-LOISIRS

TERRAIN DE JEU 2007

Le temps est venu pour vous de penser à ce que vous ferez de vos vacances, mais aussi de vos enfants. L'été c'est bien amusant, mais c'est aussi un casse-tête pour certains parents qui ne savent comment occuper les journées de leurs enfants. Voici ce que je vous propose cette année ...

**Inscriptions au terrain de jeu,
le mardi 22 mai de 17 h à 21 h**

Activités spéciales :

Aquarium de Québec, Festival d'été de Québec, Village Vacances Valcartier, camp de jour, Zoo de Granby, Fêtes de la Nouvelle-France, Soirée spéciale à Saint-Agapit et Dodo au centre communautaire.



Les coûts des inscriptions sont les suivants :

	TDJ	Service de garde 7 h à 9 h et 16 h à 18 h
1 enfant	170 \$	145 \$
2 enfants	280 \$	240 \$
3 enfants	370 \$	330 \$
4 enfants	400 \$	350 \$

Veillez noter que les coûts du TDJ et du service de garde s'additionnent, car ce sont deux services distincts. Le terrain de jeu et le service de garde commenceront le mardi 26 juin et se termineront le vendredi 17 août. Pour de plus amples renseignements, veuillez joindre M. Guy Gagnon, coordonnateur des loisirs, au 886-2726.

SOCCER – RAPPEL

Un rappel aux gens de soccer : **le vendredi 18 mai, de 18 h à 20 h**, remise des équipements de soccer, possibilité de vendre vos articles rendus trop petits et profitez-en pour verser votre dernier paiement, si ce n'est déjà fait.

Merci!



CARDIO TRAINING

Cette activité s'adresse aux adultes de tout âge désirant améliorer leur condition physique ainsi que leur capacité cardio-respiratoire, dans une ambiance de groupe entraînante. L'activité consiste en l'explication de certains rudiments de l'entraînement physique et comprend majoritairement du jogging et de la marche. La première séance aura lieu le mardi 5 juin.

Durée : 10 semaines

Lieu : Point de rencontre au centre communautaire;
le jogging et la marche se dérouleront
principalement dans le village et les environs

Quand : mardi et jeudi de 8 h 30 à 10 h

Prix : 45 \$

Responsable : Eric Lafleur

Minimum : 8 personnes



CARDIO POUSSETTE

Cette activité se veut une occasion pour les nouvelles mamans actives, qui désirent garder une bonne condition physique, d'améliorer leur capacité cardio-respiratoire, tout en gardant une bonne motivation grâce à l'esprit de groupe. L'activité consiste en un parcours fait à la marche ou au jogging léger. La première séance aura lieu le lundi 4 juin.

Durée : 10 semaines

Lieu : Point de rencontre au centre communautaire;
la marche et le jogging se dérouleront
principalement dans le village et les environs

Quand : lundi et mercredi de 9 h 30 à 11 h

Prix : 45 \$

Responsable : Eric Lafleur

Minimum : 8 personnes



FER À CHEVAL

Une annonce particulière aux joueurs et joueuses de fer. Cet été, une personne sera disponible pour vous aider à remettre le terrain en ordre et permettre ainsi à la ligue de fer de renaître. Il n'en tient qu'à vous pour que ce projet puisse se réaliser, en appelant au 886-2726 et en vous inscrivant. Sans vous, le projet ne peut se réaliser.

INFO-LOISIRS

COURS DE TENNIS 2007

Des cours de tennis seront offerts à partir du 9 juin 2007, à tout ceux et celles qui désirent apprendre à jouer ou améliorer leur connaissance du tennis.

Âge : à partir de 7 ans
Durée : 6 semaines
Lieu : terrains de tennis municipaux
Quand : samedi de 10 h à 11 h 30
Coût : 30 \$ par personne
Responsable : Eric Lafleur



En cas de pluie, l'activité est remise au lendemain, à la même heure.

S'il y a beaucoup d'inscriptions, une plage horaire supplémentaire sera disponible.

JEUX GONFLABLES

Jeux gonflables à louer au centre communautaire.

Par jour : 50 \$ pour 1 jeu
75 \$ pour 2
100 \$ pour 3

- un jeu d'eau pour 5 à 12 ans
- un jeu simple pour 0 à 5 ans
- un jeu simple pour 5 à 12 ans

Pour location et renseignements,
M. Guy Gagnon au 886-2726.

Pour toutes informations additionnelles concernant les activités du centre communautaire, joignez M. Guy Gagnon, coordonnateur, au 886-2726.

ENTRETIEN DU PARC DANS LES FONDS

Le samedi le 26 mai, de 9 h à midi, les Amis du marais organisent une corvée pour l'entretien du parc dans les Fonds. Ce parc est de plus en plus fréquenté par des gens de chez nous, mais aussi par beaucoup de visiteurs. Pour ceux-ci, c'est souvent un premier contact avec Saint-Antoine; alors, c'est important que les lieux soient bien aménagés, propres et accueillants. Que vous soyez membres ou non, nous faisons appel à votre fierté et votre générosité. **On apporte ses outils de jardinage** et on vient passer une heure ou deux selon ses disponibilités. Il y aura tirage de **prix de présence**. En cas de forte pluie, l'activité est remise au lendemain.

Pour plus d'informations : 886-2797.

Louise Bernier,
pour les Amis du marais



NETTOYAGE DES BERGES À SAINT-ANTOINE

C'est le samedi 9 juin que des équipes de bénévoles parcourront les berges du fleuve pour le grand ménage du printemps. **L'activité se tiendra de 9 h à midi** et sera remise au lendemain en cas de pluie abondante. Pour couvrir tout le secteur, nous avons besoin de « bras », de véhicules et de remorques.

Les points de ralliement sont les suivants :

- en haut de la côte de Pointe-Aubin;
- en face de l'église;
- au quai dans les Fonds;
- au bas de la côte des Phares.

Ou simplement vous joindre à une équipe qui passe devant chez vous. Vous avez besoin de bottes et de gants, mais on vous fournit les sacs pour ramasser.

Après l'activité, vous êtes invités au pique-nique qui se tiendra au parc dans les Fonds.

Pour la santé de notre fleuve, joignons-nous à cet effort collectif.

Pour plus d'informations :
Jacques Boisvert, 886-2059 (le soir).
Louise Bernier, 886-2797.

Louise Bernier,
pour les Amis du marais



<p>LECTURES et ANIMATIONS 15 sites pour vous faire plaisir</p>	<p>SPECTACLES Spectacles synchronisés d'une durée de 45 minutes. 15 minutes pour changer de site. Spectacles présentés à la faveur du chapeau. SVP, n'oubliez pas la monnaie !</p>
---	---

<p>JOUR ; de 10 à 17h</p>	<p>SOIR , de 19h à 23h</p>
----------------------------------	-----------------------------------

<p>Centre communautaire; rencontres avec les auteurs et leurs écrits Bibliothèque; interviews d'auteurs, en continu École; 10À 12h; Café brioche, petit atelier d'écriture et de lecture pour le public. Atelier des tourelles, boutique d'art; lecteur * Manoir de Tilly, auberge, restaurant; lecteur Mairie; exposition d'artistes locaux et Visites guidées du village par les <i>Tours de Tilly</i> Église; visites guidées aux heures (30 min.), sam. messe à 16h, dim. baptême en après-midi. Cimetière; lecteur * Casablanca, restaurant marocain; lecteur Maison Normand, B&B; lecteur * Du côté de chez Swann, crêperie; lecteur* Chapelle Ouest; exposition d'artistes, lecteur * Petit Théâtre Andrée Lachapelle (<i>Petite Séduction</i>); animations diverses Les Ateliers d'Art de Tilly, galerie d'art; lecteur La Grange des phares, antiquités; lecteur</p> <p>*Présentation d'une route gourmande de Chaudière-Appalaches. Si pluie, elles seront regroupées à la Maison Normand</p>	<p>19h ÉGLISE; SPECTACLE D'OUVERTURE Hommage du chœur des hommes à Andrée Lachapelle (sous la direction de Jocelyne Castonguay)</p> <p>12 spectacles synchronisés d'une durée de 45 minutes répétés à 20h, 21h, 22h</p> <p>Carrefour de Tilly; Tango, initiation au Caisse populaire; Conteurs : sam: Geneviève Marier, dim: Jean-Claude Boies et Denise Gosselin Centre communautaire; sam. Chansons québécoises: Groupe Génération dim. Chansons du passé : Colette Gagnon Bibliothèque; Veillée littéraire, des moments forts, tendres, avec plusieurs auteurs École; Groupe musical rock: Polipe; 3 musiciens, Atelier des tourelles; Chansonnière: Julie Rousseau, auteure, compositrice Manoir de Tilly; Chantons avec Jocelyne Gagnon, Les mélodies du Manoir Local René Bergeron; Humoriste: Mathieu Cyr Casablanca; Soirée poétique, des moments forts, tendres, avec plusieurs poètes Du côté de chez Swann; Chansonnier : Daniel Simard, auteur/compositeur, le cœur a ses chansons Maison Normand; Guitare et violoncelle : Claude Désy et Caroline Daigle Les Ateliers d'Art de Tilly; Humoriste : Frédéric Dubé</p> <p>À chaque spectacle, tirage d'un laissez-passer pour le Domaine Joly de Lotbinière</p>
--	--

RÉSIDENCE DES AÎNÉS DE SAINT-ANTOINE-DE-TILLY

ÉTAT DE SITUATION

La Corporation des aînés de Saint-Antoine-de-Tilly désire vous dresser le portrait de la situation qui prévaut actuellement relativement au dossier de la résidence pour aînés que nous désirons implanter dans notre Municipalité de Saint-Antoine-de-Tilly.

Ainsi, notre demande de subvention a été déposée auprès de la Société d'habitation du Québec (SHQ) au début du mois de février 2007. À la suite d'une discussion avec le porteur de notre dossier, le GRT Habitation Lévy, nous projetons recevoir une réponse primaire vers la fin mai.

Au départ, nous savons que notre dossier est incomplet. La recherche de terrain s'avère plus ardue que prévue. En effet, l'espoir que nous avions d'implanter la résidence sur le terrain situé près de la caisse n'existe plus, car les conditions d'achat ont changé et sont devenues impossibles à accepter par le conseil d'administration, puisque d'un point de vue architectural, il n'est plus possible d'y ériger le bâtiment.

Nous devons maintenant mettre nos énergies à la recherche d'un autre terrain et convenir d'un acte de promesse d'achat afin de répondre aux exigences de base de la SHQ. Actuellement, nous avons un retard d'environ six mois par rapport à l'échéancier initial, mais ce n'est rien de dramatique pour le moment. Nous souhaitons toutefois dénicher le terrain idéal le plus rapidement possible afin de ne pas voir augmenter ce retard indûment.

Nous éprouvons, de plus, une autre difficulté : la politique de subvention planifiée par les élus est difficile, voire impossible à appliquer, en particulier pour les municipalités de moins de 2 500 habitants, comme celle de Saint-Antoine-de-Tilly. Ce volet est actuellement en discussion avec notre députée provinciale.

Dans un autre ordre d'idées, nous avons obtenu une notification d'enregistrement d'organisme de bienfaisance de l'Agence du revenu du Canada, ce qui nous permettra d'émettre des reçus pour les dons que la Corporation recevra. La population sera par ailleurs bientôt sollicitée afin d'apporter sa contribution au projet.

Concernant la contribution du milieu, nous avons reçu une bonne nouvelle. La Société centrale d'hypothèque et de logement (SCHL) nous accorde une subvention de 10 000 \$ pour réaliser des travaux de base, tels que notre étude de marché et notre plan d'affaires.

Nous avons également reçu une réponse affirmative du Centre local de développement (CLD) de Lotbinière et nous sommes en discussion importante avec notre Caisse populaire.

En terminant, nous vous réitérons que tous les efforts sont mis par les membres du conseil d'administration provisoire de la Corporation pour régler les problèmes qui se présentent. Soyez de plus assurés de notre grande volonté de voir se réaliser ce beau projet dans les meilleurs délais.

Je profite de l'occasion pour remercier Mme Huguette Gingras qui a accepté dernièrement de faire partie du comité de aînés.

Meilleures salutations,

Robert A. Boucher, président
La Corporation des aînés de Saint-Antoine-de-Tilly

FONDATION MIRA RÉCUPÉRATION DE CARTOUCHES

Saviez-vous que les cartouches que vous utilisez présentement dans vos imprimantes et télécopieurs laser ou jet d'encre sont récupérables? Plusieurs entreprises et particuliers les jettent et contribuent ainsi à augmenter la pollution dans notre environnement. De là est venue l'idée de participer à leur récupération. Des compagnies les ramassent et les recyclent. La fondation MIRA procède par appel d'offres auprès de ces compagnies de recyclage.

Les fonds amassés par cette vente seront utilisés pour le dressage de chiens-guides et d'assistance. Ainsi, vous contribuez à deux bonnes causes : celle de l'environnement qui est de plus en plus importante et celle de la Fondation MIRA qui ne l'est pas moins.

La Municipalité de Saint-Antoine-de-Tilly vous offre la possibilité de participer à cette bonne cause. Vous n'avez qu'à venir déposer vos cartouches vides dans une boîte spécialement identifiée à cet effet, à la Mairie, au 3870, chemin de Tilly, pendant les heures d'ouverture des bureaux. Nous nous chargerons de les acheminer à la Fondation MIRA.

« Je récupère pour Mira
CAR ÇA M'TOUCHE »



MAISON DE LA FAMILLE

Voici ce que la Maison de la famille a à vous proposer :

Jardin communautaire de la Maison de la famille :

ce jardin, situé derrière **la Maison**, est divisé en lots de 10' x 12' que vous pouvez louer pour l'été. Alors, si vous vous intéressez au jardinage et vous n'avez pas d'emplacement pour faire un jardin, le jardin communautaire est pour vous! Pour réserver votre lot, téléphonez-nous...

Relation d'aide : nous offrons un service de consultation pour les parents, les couples et les individus vivant des inquiétudes et des difficultés.

Demande de bénévoles : des sessions de formation seront offertes aux personnes désireuses de se joindre à nous, de même qu'à celles qui veulent élargir et partager leurs connaissances sur la famille.

Date à retenir : 24 août 2007, à 17 h 30

Epluchette de blé d'Inde : c'est gratuit, apportez votre chaise. BIENVENUE À TOUS ET À TOUTES!

Nos activités sont gratuites.

Pour plus d'informations, nous joindre au 881-3486. Nos heures d'ouverture sont du lundi au vendredi, de 9 h 30 à 12 h et de 13 h à 20 h.

Nous serons ouverts pendant toute la période d'été, sauf les semaines du 15 et 22 juillet 2007.
Au plaisir de vous rencontrer ...

Nicole G. Côté



Site Internet
Éco-voiturage Lotbinière

Éco-voiturage Lotbinière vous invite à visiter son site Internet : www.eco-voiturage.org.

Vous pouvez y trouver des informations sur Éco-voiturage concernant les services, les offres et demandes en transport, et bien plus. Notez que la mise à jour se fait mensuellement. N'hésitez pas à nous envoyer vos commentaires afin de rendre cette vitrine virtuelle la plus accessible possible.

N'oubliez pas le service de Taxibus :



Les mardis et jeudis – possibilité de transport (à prix abordable) en partance des 18 municipalités vers Laurier-Station, Saint-Flavien, Saint-Apollinaire, Saint-Agapit ou Sainte-Croix.

Pour plus d'informations ou pour devenir membres d'Éco-voiturage Lotbinière : 728-4988 ou 1 888 503-4988.

MAISON ANNICK

La Maison Annick offrira des Relais pour les jeunes adultes. La Maison Annick est depuis 20 ans un havre pour des adolescents et adolescentes qui viennent y vivre des expériences dont le but est d'atteindre une meilleure connaissance de soi et une ouverture aux autres.

Pour les années à venir, les responsables de la Maison Annick souhaitent de tout cœur élargir leur clientèle afin de permettre à de jeunes adultes de vivre ou de revivre la belle expérience d'un Relais. Depuis quelques mois, un comité travaille ardemment afin de pouvoir offrir des sessions Relais jeunes adultes dès l'automne 2007.

Les futurs Relais jeunes adultes amèneront les participants et participantes à identifier les valeurs essentielles de la vie, à faire le point sur leurs sentiments et leurs besoins affectifs, à améliorer les traits de leur personnalité et à apprendre comment bâtir une confiance en soi et en l'avenir.

Tout cela deviendra possible grâce à la coopération de chacun et chacune d'entre nous. Afin de mieux cibler les besoins de notre future clientèle des Relais jeunes adultes, un court sondage est disponible dans le nouveau site Internet de la Maison Annick [www.lamaisonannick.com] zone Relais. Nous sollicitons deux minutes de votre temps pour remplir notre sondage et le retourner au comité organisateur avant le 30 juin 2007. Vous pouvez aussi obtenir des renseignements par courriel auprès de Mme Audrey Gingras, à l'adresse suivante : audrey.gingras@hotmail.com, ou par téléphone au 418-728-4950.

Votre collaboration et vos suggestions sont essentielles au bon déroulement de ce projet. Aidez-nous à perpétuer la mission de la Maison Annick et à offrir les joies du cœur à une clientèle élargie.

MOMENTS DIFFICILES? **En parler, ça fait du bien ...**

Tel-Écoute du Littoral est un service d'écoute téléphonique **anonyme et confidentiel** pour toute personne qui ressent le besoin de parler de son vécu, qui se sent seule, qui a des idées noires ou pour toute autre problème. Parce que vous êtes importants pour nous, appelez.. on vous écoute.

LIGNE D'ÉCOUTE SANS FRAIS : 728-4445

Du lundi au vendredi, de 18 h à 4 h du matin
les samedis et dimanches, de midi à 4 h du matin

PRÉVENTION DU SUICIDE

Serez-vous de la partie pour la prévention du suicide?

Dans la région de Chaudière-Appalaches, 98 personnes s'enlèvent la vie chaque année ...

Randonnée cycliste et pédestre pour la prévention du suicide le dimanche 5 août 2007

Les profits amassés vont à deux organismes du territoire œuvrant à la prévention de la détresse psychologique, dont Tel-Écoute du Littoral, présent dans Lotbinière.

Par leurs activités, leur écoute et leurs interventions, ces deux organismes œuvrent à prévenir la détresse psychologique et la crise suicidaire en permettant à la personne de verbaliser sa souffrance et de sortir de l'isolement.

Il y a quatre circuits pour les cyclistes et un circuit pour les marcheurs.

Si vous avez le goût de participer à une bonne cause en y participant ou en offrant un don, joignez-nous au **838-4094**.

C'EST UN RENDEZ-VOUS LE 5 AOÛT prochain!

La prévention du suicide : un défi aujourd'hui,
un défi pour la vie!

MESSAGE DE L'ÉQUIPE PASTORALE

L'arrivée du mois de mai nous parle de soleil, de chaleur, de semence, de verdure et de fleurs! Le mois de mai, c'est « *le mois le plus beau* », puisque « *c'est le mois de Marie* », le mois où nos cœurs se tournent davantage vers le cœur de Marie!

Dans notre unité pastorale, celle des Seigneuries, la vie continue de grandir et quelques projets sont en marche! L'implantation des « **Équipes d'animation locale** » (ÉAL) se poursuit pour deux communautés chrétiennes, soit celle de Saint-Agapit et celle de Sainte-Agathe. L'équipe pastorale continue le merveilleux travail accompli par les équipes d'implantation de chacune de ces paroisses.

En vue de la montée eucharistique et du Congrès eucharistique de 2008, des « **groupes-porteurs** » ont été formés dans nos six communautés. Ces groupes ont comme rôle de faire circuler l'information relative au Congrès et d'encourager la participation à celui-ci.

Une équipe diocésaine a rencontré des gens intéressés de la région Lotbinière et Bois-Francs afin d'informer, de faire connaître davantage et de nous outiller... Lors de cette soirée, il y eut six ateliers :

- * l'apprentissage du chant-thème;
- * la présentation de sept catéchèses eucharistiques pour adultes;
- * la formation sur le sens de l'adoration eucharistique;
- * le rôle du groupe-porteur;
- * les liturgies dominicales pour le temps pascal et la Fête-Dieu;
- * une démarche à vivre en famille pour mieux saisir l'Eucharistie en s'inspirant du repas familial.

Vous savez aussi, sans doute, **qu'il n'y aura plus d'enseignement religieux à l'école...** À la suite de cette décision, des questions se posent. Qui donnera la catéchèse à nos enfants? À qui revient la responsabilité de l'éducation chrétienne des enfants? Comment vivrons-nous les parcours catéchétiques? Tout au long de l'année, avec une équipe de parents, nous avons cherché, réfléchi, prié et partagé sur le « *comment faire* »... Après consultation auprès des parents, nous voyons que l'éducation chrétienne continue d'être une **valeur importante** pour la plupart d'entre eux. Dès septembre 2007, nous offrirons un bloc de cinq catéchèses pour les enfants de 8 ans et plus. Il s'agira de **cinq rencontres** auxquelles seront invités **enfants et parents**. C'est à partir des commentaires des parents, que nous avons vu la nécessité d'avoir ce cheminement préparatoire pour arriver à une meilleure éducation de la foi chez les jeunes. Ces rencontres seront **obligatoires** pour les parents qui voudront inscrire leurs jeunes aux sacrements du Pardon et de l'Eucharistie. Si certains d'entre vous avez des commentaires ou des suggestions, il vous est toujours possible de nous en faire part.

Comme vous le voyez, la vie ne demande qu'à se développer. Pour cela, elle a besoin de la collaboration de chacune et chacun de nous, elle a besoin de notre cœur et de tout notre être.

*L'équipe pastorale
par Céline Savoie s.s.c.m.*

Activités plein air dans Lotbinière

Programmation été-automne 2007

Mois	Date	Activité	Description	Pour info
Mai	23		Saint-Agapit ↔ Dosquet à vélo sur la Route verte (26 km) Départ : 9 h de la gare de Saint-Agapit. Déjeuner à 10 h au resto à Dosquet.	Pierrette 728-3317 Louise 888-3394
Juin	6		Saint-Agapit ↔ Lyster à vélo sur la Route Verte (52 km) Départ : 9 h 30 de la gare de Saint-Agapit. Dîner au resto de L'île à Lyster.	Jean-Serge 881-2040 Micheline 599-2334
	12		Pique-nique à Sainte-Agathe (centre municipal) a.m. : marche bingo / p.m. : rallye, pétanque, baseball poche. Café et bouillon gratuits. Portez des vêtements confortables et n'oubliez pas votre chaise	Micheline 599-2334
	20		Randonnée Vélo-Kino (50 km) circuit de la Côte de Lotbinière Départ : 9 h 30, bureau de la MRC au 6375, rue Garneau, Sainte-Croix (près de l'aréna). Dîner au Moulin du Portage, apportez votre lunch. Encadrement sécuritaire.	Nicole 888-4902 Huguette 881-3692
Juillet	4		Laurier ↔ Val Alain (44 km) Départ : 10 h, bureau municipal rue Saint-André. Apportez votre lunch.	Diane 728-3065 Pierrette 728-3317
	11		Lotbinière (environ 20 km) Départ : 10 h de l'église de Lotbinière. Apportez votre lunch, dîner au terrain des Loisirs.	Micheline 599-2334 Huguette 881-3692
			Pique-nique au terrain des loisirs de Lotbinière. 9 h : accueil, messe, pique-nique, baseball poche, pétanque. Apportez vos boules de pétanque.	Gaétane Montminy 888-5671
25		Dosquet ↔ Saint-Étienne à vélo sur la Route Verte (52 km) Départ : 9 h 30 de la Halte de Dosquet. Dîner au resto thaïlandais à Saint-Étienne.	André 888-3266 Nicole 888-4902	
Août	8		Saint-Apollinaire ↔ Sainte-Croix (45 km) Départ : 8 h 30 Subway à Saint-Apollinaire. Déjeuner au resto à Sainte-Croix.	Jean-Serge 881-2040 Huguette 881-3692
	19		Rallye vélo à Dosquet Inscription : entre 12 h et 13 h 30 à la Halte vélo de Dosquet.	Pierrette 728-3317
	22		Sainte-Agathe ↔ Chute (30 km côteux) Départ : 10 h, Co-op La Seigneurie. Dîner au resto de la chute.	Micheline 599-2334 Albert 599-2405
Sept.	5		Saint-Agapit ↔ chutes de Charny sur la Route Verte (46 km) Départ : 10 h de la gare de Saint-Agapit. Apportez votre lunch.	Nicole 888-4902 Louise 888-3394
	16	Lotbinière à vélo	Inscription obligatoire. www.lotbiniereavelo.com	Jean-Sébastien Blais 926-3407
	16		Tour du fleuve Québec-Lévis (22 km) Inscription obligatoire auprès de Promo-vélo.	PROMO-VÉLO 648-1242
	19		Dosquet → Lyster → Notre-Dame-de-Lourdes (aller-retour/ 60 km) Départ : 9 h de la Halte de Dosquet. Dîner au resto Alybi.	Micheline 599-2334 Huguette 881-3692
	26		Saint-Gilles ↔ Saint-Patrice (40 km) Départ : 10 h à l'église. Apportez votre lunch.	André 888-3266 Raymond 888-4578
Oct.	3		Saint-Agapit ↔ Saint-Jean-Chrysostôme (60 km) Départ : 9 h 30 de la gare de Saint-Agapit. Dîner au resto à Charny. L'Express du sud.	Nicole 888-4902 Pierrette 728-3317
	14		Marche d'une chute à l'autre (5 ou 10 km) Départ : 13 h du parc de la Chute Sainte-Agathe, (retour au même endroit).	Micheline 599-2334 Lyse 599-2744

Une invitation du Comité plein air de Lotbinière

En collaboration avec le **CSSS du Grand Littoral/CLSC, Kino Québec** et le Carrefour des personnes âgées de Lotbinière
Info : Roselyne Normand 728-5513 #262 ou 1-888-600-3435



Comment réduire les risques de blessures à domicile?

La majorité des aînés vivent à la maison et c'est pour eux un aspect important de leur qualité de vie. Malheureusement, les risques de blessures survenant à domicile augmentent avec l'âge.

Cependant, il est possible de réduire ces risques, mais il faut en connaître les causes. Demeurer en sécurité chez soi exige donc que vous preniez des mesures concrètes. Vous pouvez réduire les risques de blessures à domicile en effectuant certaines modifications à votre résidence et à vos habitudes de vie.

Par exemple, vous pouvez éviter des situations dangereuses en laissant vos corridors dégagés, en ayant un bon éclairage partout dans la maison, en vous levant lentement pour éviter des étourdissements ou en demandant de l'aide pour accomplir certaines tâches.

La présence de la **Coopérative de solidarité de services à domicile de Lotbinière** permet d'assurer aux personnes aînées et à leurs proches une tranquillité d'esprit, grâce à l'assistance offerte par le biais de ses différents services. Elle offre des **services d'aide domestique**, tels que l'entretien ménager, et des **services d'aide à la personne**, comme de l'assistance au lever et au coucher.

Les services de la **Coopérative de solidarité de services à domicile de Lotbinière** sont offerts en tout temps par des préposées compétentes et à l'écoute de vos besoins. De plus, celles-ci peuvent vous aider à détecter les dangers potentiels et vous suggérer des solutions pour rendre votre demeure plus sécuritaire.

Par ailleurs, vous pouvez bénéficier d'une réduction sur le tarif horaire grâce au Programme d'exonération financière. Si vous avez 70 ans ou plus, vous aurez aussi droit à un crédit d'impôt de 25 % sur certains services.

Pour plus d'informations, téléphonez au (418) 728-4881 ou, sans frais, au 1-877-633-4881.

Les services sont aussi offerts aux jeunes familles, aux couples et à toutes les personnes résidant sur le territoire de la MRC de Lotbinière.

Coopérative de solidarité de services à domicile de Lotbinière

372, rue Saint.-Joseph, local 2
Laurier-Station, (Qc), G0S 1N0
coopserlotb@globetrotter.net

**Les bureaux de la Mairie
seront FERMÉS
le lundi 21 mai
à l'occasion de la Fête des Patriotes**

Pour toute urgence concernant
l'aqueduc ou les égouts uniquement :
cellulaire 808-5951.

Trait d'union

*Bulletin d'informations de la
Municipalité de Saint-Antoine-de-Tilly*

Prochaine parution : 22 juin 2007

Date de tombée des articles : 14 juin 2007

Coordination et rédaction : Lucie Brunet

Municipalité de Saint-Antoine-de-Tilly

3870, chemin de Tilly, C.P. 10

Saint-Antoine-de-Tilly, Qc G0S 2C0

Téléphone : (418) 886-2441

Télécopieur : (418) 886-2075

Courriel : saint-antoine@globetrotter.net

Site Internet : www.saintantoinedetilly.com

Heures de bureau :

de 8 h 45 à 11 h 45 et de 13 h à 16 h

du lundi au vendredi